

Comment mettre en place un fonds de dotation et développer une stratégie de mécénat

Pour qui ?

- Collectivités locales (mairie, communautés de communes et d'agglomérations, département ou région)
- Etablissements publics (EPIC, EPA)
- Associations
- Hôpitaux (GH, CHR, CHU), ESPIC...
- Elu.es
- Directeurs.rices et Responsables du mécénat



Quel prérequis ?

Avoir l'ambition de construire une stratégie de développement de la philanthropie au niveau local

Quand ?



À distance – 1 JOUR (6h)

- Jeudi 22 mai 2025
- Jeudi 27 novembre 2025

Contact



formation@finances-territoires.fr



04 69 96 61 60

CRÉER UN FONDS DE DOTATION : PEPARATION ET MISE EN OEUVRE

Objectifs

- ▲ Comprendre les étapes essentielles pour la création d'un fonds de dotation collecteur et redistributeur
- ▲ Développer les compétences nécessaires pour concevoir et lancer un fonds de dotation considéré comme le début d'une stratégie de développement local de philanthropie

Programme

1. Construire des statuts efficaces

Les articles indispensables
S'accorder sur le triptyque Vision-Mission-Valeur
Les statuts comme outil de prospection

2. Créer un conseil d'administration

Rôle des administrateurs
Bien choisir son Président
Limitations et garde-fous au sein du fonds de dotation

3. Les outils indispensables au démarrage du fonds

Charte éthique
Catalogue de projets
Segmentation donateurs et contreparties
Conventions de mécénat, promesses de dons et reçus fiscaux

4. Juridique, fiscal, administratif : les fondamentaux

Le dossier de création du fonds
Obligations administratives
Dons et fiscalité



www.finances-territoires.fr

